



Bulletin d'adhésion-Année 2025

Je soussigné(e) : Mme – M.

Adresse : Code Postal : Commune.....

Téléphone : Portable : Courriel : @.....

1. Demande l'adhésion :

- A l'Association Forestière des Sylviculteurs du Centre Haut-Rhin. Cette adhésion permet également d'être membre de la Fédération régionale des associations forestières : Forestiers d'ALSACE.
- Au Syndicat des Forestiers Privés d'Alsace qui me fera bénéficier de l'Assurance Responsabilité Civile de groupe.

2. Déclare pour l'année 2025, les surfaces de parcelles boisées ci-après :

Commune	Lieu-dit	N° section	N° de parcelle	Surface
.....
.....
.....
.....
.....
			Total des surfaces

IMPORTANT : Pour l'assurance responsabilité civile et la défense « recours-conseil » couvrant votre propriété, GROUPAMA demande impérativement :

- Le nom exact du propriétaire légal (personne physique, S.C.I., Groupement Forestier...)
- **La surface boisée totale pour chaque commune**, faute de quoi la couverture du risque n'est pas possible

3. Paye ma cotisation pour la période de 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 en fonction de la tranche de surface ci-dessous :

Tranche de surface	Cotisation Association	Cotisation Forestiers d'Alsace	Assurance Responsabilité Civile et cotisation Syndicale (1) Cotisant Sympathisant	Cotisation Totale
Pas de forêts	8.00 €	2.00 €		10.00 €
De 0 à 4.99 ha	8.50 €	2.00 €	6.50 €	17.00 €
De 5 à 9.99 ha	16,00 €	2.00 €	8 €	26.00 €
De 10 à 24.99 ha	18,00 €	2.00 €	4 € + (1,72 € x ha) = €	24 € + (1.72 € x ha) = €
De 25 à 99.99 ha	30,00 €	2.00 €	4 € + (1,72 € x ha) = €	36 € + (1.72 € x ha) = €
Plus de 100 ha	40,00 €	2.00 €	4 € + (1,72 € x ha) = €	46 € + (1.72 € x ha) = €

Montant du paiement : Euros par

Chèque bancaire à l'ordre de « ASSOCIATION FORESTIERE des SYLVICULTEURS DU CENTRE HAUT-RHIN »

Virement bancaire : (IBAN FR76 1027 8033 0200 0200 4080 145) (BIC CMCIFR2A) en précisant l'objet du virement

Espèces

Fait à Le / /

Signature :